



ARDECHE



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

4 Place Vincent AURIOL  
07250 LE POUZIN  
<http://ardeche.centres-sociaux.fr>

## Sommaire

### LES AXES POLITIQUES DE NOTRE PROJET AUTOUR DES QUESTIONS SOCIALES Page 4

CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LA PAUVRETE ECONOMIQUE	Page 4
REVENDIQUER LE DROIT A L'EDUCATION POUR TOUS ET A LA PROMOTION SOCIALE DES CITOYENS	Page 5
CONTRIBUER AU DIALOGUE ENTRE LES ELUS ET/OU LES INSTITUTIONS	Page 6
CONTRIBUER AU BIEN VIEILLIR ET A L'IMPLICATION DES SENIORS DANS LA CITE	Page 10
JEUNES ADULTES EN RHONE ALPES	Page 11

### L'ANIMATION DU RESEAU

Page 12

#### COMMISSIONS DE PAIRS

COMITE DES DIRECTEURS	Page 12
SEMINAIRE DES DIRECTEURS	Page 12
COMMISSION REFERENTS FAMILLE/ACTIONS COLLECTIVES	Page 13
COMMISSION ENFANCE/JEUNESSE	Page 14
COMMISSION ACCUEIL	Page 14

#### PROJETS PARTAGES

MINI SEJOURS ENFANCE, JEUNESSE	Page 15
WEEKEND EN FAMILLE	Page 15
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT : POSITIONNEMENT DE LA FEDERATION EN APPUI A 8 CENTRES SOCIAUX SUR LE NOUVEAUX MARCHE PUBLIC 2015-2017	Page 16

#### L'ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES

ACCOMPAGNEMENT DE LA MAISON DE QUARTIER DE PONT D'AUBENAS VERS UN PROJET DE CENTRE SOCIAL	Page 17
ACCOMPAGNEMENT DE LA TRIBU	Page 17
APPUI SPECIFIQUE AUX CENTRES SOCIAUX D'ANNONAY	Page 18
PARTENARIAT « ACTION COLLECTIVE FAMILLE » - AUBENAS	Page 19
ACCOMPAGNEMENT AU FIL DE L'EAU	Page 19

### LA FORMATION DES BENEVOLES

Page 19

### LES RELATIONS PARTENARIALES DE LA FEDERATION

Page 20

LE SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS)	Page 20
EVALUATION PROJET SOCIAUX	Page 21
RELATIONS CSX /UT	Page 22
EPCI ET PAYS	Page 22
INSTANCES PARTENARIALES	Page 23
UNE FEDERATION BIEN ANCREE DANS SON RESEAU	Page 23

### LA VIE ASSOCIATIVE

Page 24

### ANNEXE

Page 26

## INTRODUCTION

Loin d'être une photographie exhaustive de l'activité fédérale en 2014, ce rapport d'activité, travaillé par le Bureau de la FACS, met en lumière des axes de travail pour certains, nouveaux, pour d'autres renforcés. Il s'agit avant tout, dans ce document, d'essayer de montrer :

- La diversité des missions accomplies au regard des orientations politiques de l'association,
- La reconnaissance, par les partenaires (institutionnels, collectivités locales, associatifs) de la place prépondérante de la fédération dans le paysage local de l'éducation populaire et de l'animation sociale,
- Du dynamisme associatif, de l'engagement et de l'implication des bénévoles qui a permis de traverser les difficultés du début d'année.

En 2014 nous avons cherché à positionner la FACS comme un acteur de la transformation sociale, à nous inscrire dans une volonté de réinventer l'animation sociale autour du développement du pouvoir d'agir des habitants sans oublier les missions des centres autour de l'animation locale, du service aux personnes, de la construction/renforcement du lien social. (Extrait du projet fédéral 2012-2016)

Le dynamisme fédéral de l'année 2014 reste toujours visible au travers de l'implication des bénévoles, de la multiplicité des projets et des chantiers, de la qualité du dialogue et des débats, de la construction d'une culture commune autour du développement social local, met en lumière notre savoir-faire en terme d'animation de réseau qui s'inscrit à la fois :

- Dans une analyse pertinente du territoire
- A partir et avec des acteurs qui le composent
- Autour des questions sociales posées
- Avec une méthodologie créative et participative mettant l'habitant au cœur du processus

2014 a permis aux institutions départementales (CAF, CG, MSA) de réaffirmer leur volonté de travailler avec la FACS et le réseau des centres sociaux, dans une logique de partenariat pérenne tant au niveau des orientations politiques que des financements :

- Implication de la FACS dans l'élaboration du schéma de l'Animation de la Vie sociale porté par la CAF (cf page20) dans l'élaboration d'un processus d'évaluation.
- Poursuite du dialogue et du travail entre le réseau fédéral et la direction générale adjointe solidarités-éducation-mobilité du Conseil Général au travers principalement du travail effectué par les centres et la FACS autour du pilotage des schémas sociaux du département.
- Suite de la collaboration active entre la FACS et le service éducation / sports / vie associative du Conseil Général.
- Le développement de nouvelles coopérations avec des EPCI, les Pays

La FACS travaille avec les centres sociaux du territoire, selon un projet politique fort porté par plus de 30 administrateurs, en partenariat étroit avec la CAF, le Conseil Général et la MSA. Nous tricotons, au jour le jour, selon le cadre de référence de notre projet pour asseoir notre posture fédérale au côté des centres et de nos partenaires locaux.

## CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ECONOMIQUE ET LA PRECARITE

Nous considérons la non-couverture de besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, s'exprimer, se former, vivre en sécurité...) comme une atteinte au sentiment de dignité et à l'effectivité des droits fondamentaux (article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux »). Nous nommons ces privations : « pauvreté économique ».

Les administrateurs de la FACS ont défini « la lutte contre la pauvreté économique et la précarité » comme une orientation forte du projet 2012-2016. Il s'agit de promouvoir une forme d'action sociale centrée sur la pédagogie de l'engagement qui contribue au renforcement du « pouvoir d'agir » et à l'émancipation de chaque personne quels que soient son âge, son sexe, ses ressources, ses capacités. En dehors des actions menées dans le cadre spécifiquement ardéchois (jardins partagés, suivi des collectifs RSA, développement du partenariat avec le CG autour de cette question-là, l'accompagnement au logement), la FACS participe à la commission lutte contre la pauvreté de l'URACS.

Il s'agit de voir quelle est la place des centres sociaux dans la lutte contre la pauvreté et la précarité, et comment faire pour y répondre en trouvant des alternatives pertinentes.

Les axes :

- Développer la capacité à agir des centres sociaux AVEC les personnes ;
- Pour valoriser et partager des savoirs faire portés par des centres sociaux et des partenaires : valoriser des expérimentations, des démarches, des actions, des outils inventés
- Former (initier) les personnes autour de la méthode : Ecouter, faire groupe, agir (Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice)
- Donner de l'envie individuelle et collective : agissons localement et globalement

➤ **2 TEMPS FORTS ONT ETE MIS EN PLACE CETTE ANNEE DONT LA FEDERATION A ETE CO-**organisatrice avec l'URACS et mobilisation du réseau ardéchois

### **20 février 2014 – Saint Rambert D'Albon (26): Une journée régionale de rencontre des acteurs des centres sociaux autour de la lutte contre la pauvreté**

Une journée pour présenter des initiatives, engager des analyses partagées, rencontrer et s'ouvrir sur d'autres initiatives. Journée ouverte aux équipes de centres sociaux (bénévoles / salariés), des habitants. 150 personnes présentes.

Participation et présentation d'expériences par les centres sociaux de Tournon, du Teil, d'Annonay, de Villeneuve de Berg.

### **13 novembre 2014 – Loire : Journée régionale d'échange de pratiques autour des actions visant à apporter des réponses en terme de lutte contre la pauvreté** **MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL FEDERAL 07**

A cette journée les centres sociaux du Teil, de Tournon, d'Annonay, d'Aubenas étaient présents avec des bénévoles, des administrateurs et des salariés. Une belle occasion de découvrir comment les uns et les autres tentent au travers de divers projets d'apporter un mieux vivre aux populations. Des gratuits, aux jardins partagés, des accorderies aux groupements d'achats cette journée a permis de nombreux échanges et découvertes.

La dernière partie de la journée a vu les participants se regrouper par département pour imaginer ensemble ce qui pourrait être mené sur chaque territoire. Alors que depuis le départ nous n'avions pas animé de travail sur l'Ardèche sur ce champ, nous calant sur le chantier régional, ce moment a permis de commencer à imaginer ce qui pourrait être le travail de la fédération.

Le groupe doit se retrouver prochainement pour finaliser un plan de travail à proposer au CA fédéral, mais parmi les pistes proposées lors de la journée nous pouvons noter :

- Un travail de valorisation, mise en lumière des expérimentations des centres
- Un travail d'appui à la mise en place, de soutien à la recherche de financements, de promotion de projets innovants.
- Le souhait de pouvoir organiser un temps fort une fois par an avec tous les partenaires qui font de la lutte contre la pauvreté économique un enjeu (journée du 8 novembre du refus de la misère par exemple)
- Participer une fois par an à une rencontre d'échanges au sein d'un réseau plus large (URACS et partenaires associés)

## **REVENDIQUER LE DROIT A L'EDUCATION POUR TOUS ET A LA PROMOTION SOCIALE DES CITOYENS**

En 2014 dans le rapport d'activité nous avons écrit : « *La fédération des centres sociaux fait partie de la grande famille de l'éducation populaire. Mais aujourd'hui cette famille se cherche un peu, l'éducation populaire tant à être ravalée au rang d'éducation secondaire. Dans un monde où la compréhension des systèmes, des enjeux, la participation active à des regroupements des réseaux permet de pouvoir trouver sa place, toute sa place, il nous semble que l'éducation populaire doit réaffirmer toute son utilité sociale et en même temps se renouveler pour apporter sa contribution à l'émancipation des populations, à la compréhension des systèmes oppressifs et à l'élaboration d'un renouveau du contrat social* », et cela reste d'actualité.

Notre projet étant un projet qui se met en œuvre sur une durée de 5 ans, et compte à la fois des circonstances particulières et des actions engagées en 2014 nous n'avons pas mis en œuvre d'actions spécifiques sur cet axe de notre projet fédéral.

## CONTRIBUER AU DIALOGUE ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS ET/OU INSTITUTIONS

C'est un axe majeur de l'action engagée par la FACS auprès des centres et des partenaires institutionnels. Depuis 2013, nous sommes engagés dans un travail important sur ce chantier. L'année 2014 a été une année importante pour l'avancée de ce chantier comme le montre le bilan qui suit. 2015 devrait être aussi une année importante et permettre la concrétisation de plusieurs projets dont la formalisation de la participation d'ardéchois à la gouvernance des schémas sociaux du département et le développement des instances associant les usagers-habitants dans les centres sociaux en gestion CCAS, mais c'est aussi le début d'une nouvelle aventure avec le pays de l'Ardèche Méridionale.

### ➤ PAYS ARDECHE MERIDIONNALE

Suite au diagnostic jeunesse réalisé sur le territoire et à la démarche de travail partenarial engagé, le Pays de l'Ardèche Méridionale se questionne sur sa capacité à animer du dialogue jeunes/élus, sur le processus à mettre en place, sur les outils à /à utiliser.

Le Pays a sollicité la Fédération Ardéchoise des centres sociaux pour accompagner la démarche de développement du dialogue entre jeunes et élus du territoire.

Le bureau de la FACS a trouvé opportun de mobiliser la déléguée adjointe de la Fédération pour cet accompagnement en liaison étroite avec Mme G. MELO et ce, pour une durée de 7 journées de travail à répartir entre le 01/12/2014 et le 01/12/2015. Les missions seront spécifiquement précisées et détaillées dans le cadre d'une convention qui sera élaborée en janvier 2015.

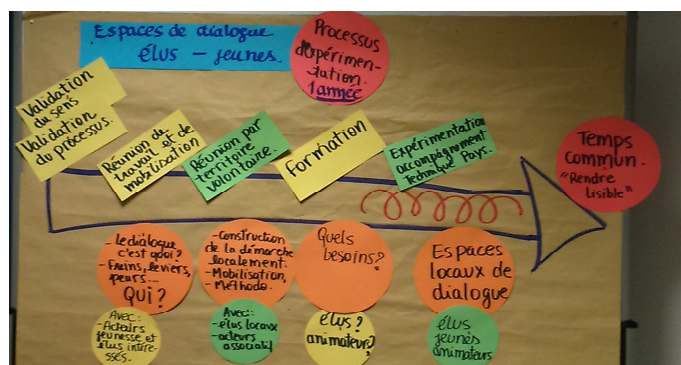


Schéma de présentation du processus élaboré conjointement FACS/Pays d'Ardèche Méridionale/Conseil Local de Développement (réunion du 15/12/14 avec techniciens et élus)

### ➤ LA PLACE DES HABITANTS DANS LA GOUVERNANCE DES CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX/CCAS

La réflexion engagée entre les centres sociaux CCAS ardéchois, les centres sociaux municipaux drômois, la FACS et la Fédération des Centres Sociaux de la Drôme autour de la place des habitants dans la gouvernance de centres sociaux non associatifs en 2013 ne s'est pas poursuivie en 2014 comme nous l'avions envisagée. Toutefois nous avons conduit plusieurs temps de travail sur cette question avec le centre social de Privas et celui qui était en devenir de Pont d'Aubenas. Ces temps ont contribué à la reconnaissance par les CCAS de la nécessité de construire un dialogue avec les usagers-habitants participants au pilotage des projets sociaux et de le structurer. Ainsi en est-il de l'instance de participation validée par le CCAS d'Aubenas qui fait une place importante à des acteurs bénévoles du centre social. La volonté de l'équipe municipale de Privas de dialoguer régulièrement avec les membres du groupe des « compagnons » du centre social va dans le même sens.

## ➤ **LA MISE EN DIALOGUE DU CONSEIL GENERAL AVEC LES HABITANTS : RECUEIL DE LA PAROLE DES HABITANTS**

Nous avons ainsi principalement travaillé en 2014 à la mise en place d'**un processus qui associe des habitants à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des schémas sociaux du département.**

Pour ce faire, nous avons organisé, durant cette année, trois temps forts avec des habitants, des centres sociaux et des acteurs du Conseil général (élus et techniciens). Le dernier en fin d'année a réuni 50 personnes au conseil général et a permis la mise en place d'un groupe de travail animé par la fédération et le responsable de l'animation des schémas. Ce groupe de travail réunit des habitants et des acteurs des centres sociaux. Il a pour objet d'élaborer la méthodologie de recueil permanent de la parole des ardéchois et de les associer au pilotage des schémas, pour la proposer aux élus de la commission sociale du CG07.

Nous pouvons noter une forte volonté du conseil général et de la direction de la solidarité de s'appuyer sur la capacité des centres sociaux à animer du dialogue pour faire vivre un processus de participation citoyenne. Ce travail enclenché depuis plusieurs années devrait aussi se traduire par une reconnaissance économique pour les centres sociaux, avec une première enveloppe financière globale (pour les centres) de 20 000 euros en 2015.

### **ECLAIRAGE SUR LE PROCESSUS MIS EN OEUVRE**

#### **1ère étape : Recueil de la parole des habitants sur le territoire**

A l'occasion du renouvellement des schémas sociaux du Conseil Général, Alexis BARON (DGA – solidarités/éducation et mobilité) a fait appel à la FACS pour voir dans quelle mesure les centres sociaux pourraient recueillir la parole des habitants des territoires sur lesquels sont implantés les centres sociaux.

Il s'agit de permettre aux habitants d'exprimer ce qu'ils vivent au quotidien, ce qu'ils perçoivent de l'action de CG en la matière, et ce qu'ils souhaitent voir améliorer.

80% des centres sociaux ont répondu présents. Plus de 200 personnes ont participé à des temps de travail animés par les centres sociaux faisant remonter des problématiques autour de

- Bien vieillir sur le territoire
- Mobilité/Isolement
- Précarité-insertion-accueil d'urgence
- Santé
- Logement
- Accès à la culture et aux loisirs
- Accès aux droits/handicap/violences faites aux femmes

Le rôle des centres sociaux dans cette démarche :

- Animation du dialogue sur les territoires.
- Animation de collectifs d'habitants sur les problématiques soulevées.
- Mise en lien habitants/élus du CG pour faire avancer les questions sociales repérées comme prioritaires par les habitants.

#### **2ème étape : 26 février 2014 – journée de rencontre avec le Conseil Général**

120 personnes étaient présentes pour cette rencontre, dont plus de 75% d'habitants, les professionnels des centres sociaux, les directeurs d'UT, certains responsables de service du CG, la vice-présidente du CG, son DGA et les directeurs des unités territoriales ainsi que le directeur de l'Action Sociale.

Il s'agissait lors de cette journée de :

- Déterminer collectivement les constats partagés sur la situation au regard de la thématique ET des compétences du Conseil Général

- Construire collectivement des propositions pour améliorer les conditions de vie des habitants sur le territoire ardéchois, en partant de ce que les personnes présentes ont travaillé en amont dans leur centre social.

Ce fut une vraie expérience pour le CG qui a pu voir la nécessité de la place des habitants et leur pouvoir de réflexion dans la construction des schémas sociaux, cette démarche montre également que les centres sociaux sont des acteurs pertinents en capacité de mobiliser les habitants autour de questions sociales qui les concernent.

### **3ème étape : Ateliers de travail lors de l'assemblée générale de la FACS – 23 mai 2014**

Quelle place pour les habitants dans l'animation, le suivi, l'évaluation des politiques sociales du département ? Quel serait le rôle de la FACS et du centre social de territoire ?

Ce temps de travail a été conçu comme un espace pour inventer une nouvelle forme de travail associé entre les institutions et les habitants.

80 personnes présentes : administrateurs de la FACS + habitants

De nombreuses propositions formulées et partagées avec Alexis Baron (Directeur général de la solidarité au département)

### **4ème étape : Rencontre Elus/conseil général et habitants - 04 novembre 2014**

Quelle place pour les habitants dans le suivi, l'animation, l'évaluation des schémas sociaux?

Quels outils à mettre en oeuvre pour associer les habitants aux politiques publiques ? Comment dire pour être entendus?

Etaient présents : 30 habitants, 15 professionnels des centres, 5 professionnels du CG, 3 élus du CG

#### **Les objectifs de cette soirée :**

- Favoriser le dialogue élus/habitants. Réaffirmer le centre social comme un espace intermédiaire de dialogue
- Réaffirmer la volonté politique du CG d'associer les habitants aux politiques publiques menées
- Construire ensemble des outils pour permettre l'évaluation/suivi permanent des politiques sociales menées par le CG dans le cadre des schémas sociaux (Par évaluation, est entendu : est-ce que les habitants perçoivent ce que fait le CG? Mesurer ce qui est fait. Mesurer l'écart entre les problématiques des territoires et ce qui est fait. Les améliorations possibles au regard de l'expertise des habitants.
- Développer du partenariat CG-UT et CSX

#### **Quelques propositions « phares » formulées par les groupes de travail durant cette soirée**

Pour répondre à la question : Comment vous, en tant qu'habitant, vous pourriez travailler avec le CG pour dire : "Ce qui va ? Ce qui ne va pas sur votre territoire ? ... et ce que vous pourriez proposer !

- « Bus itinérant » : un centre social hors les murs pour récolter la parole des habitants
- Boîte à idées – récolte de la parole des habitants – relais avec les professionnels (infirmières, aide à domicile, centre de loisirs, écrivain public, mairie...)
- Rencontre élus/habitants : autour d'une question thématique précise et commune sur tout le territoire, s'appuyer sur les centres sociaux pour organiser 1 rencontre locale avec habitants et élus + 1 rencontre départementale pour partager tous ces constats. DONC 2 niveaux de dialogue complémentaires
- des rencontres de proximité (par territoire) habitants/élus ;
- des « temps fort citoyen » : temps d'échange avec les habitants et élus. Echelle départementale et locale



- une rencontre annuelle ou biannuelle à l'échelle du département pour avoir une vision globale
- Création d'un blog « y a qu'à, faut qu'on ». Stratégie numérique à définir. Utilisation des nouvelles technologies pour permettre aux habitants de faire un diagnostic permanent et dynamique du territoire. « blog, site d'info, réseaux sociaux » : outil d'expression pour les habitants par thème. Avec retour.

### **Les suites**

- Constitution d'un groupe de travail (habitants + professionnels des centres sociaux, de la fédération, du département) qui a pour mandat de travailler autour de ces propositions en vue d'une prise de décision par l'assemblée départementale.
  - Réflexion autour de la mobilisation, l'accompagnement, la sensibilisation des élus du CG à la rencontre des habitants
  - Mise en cohérence entre le processus engagé sur l'évaluation des politiques sociales du département avec les habitants (par le biais des outils ci-dessus), et les rencontres programmées sur les territoires (par UT) autour des thématiques déclinées dans les schémas sociaux.
  - Rencontres territoriales par UT : UT/csx/hab/CGal de territoire (jan-mars 2015)
- Retour sur les schémas sociaux et prise en compte de la parole des habitants dans l'élaboration des politiques publiques. Quels écarts? Pourquoi? Qu'est-ce qui a bougé depuis février dernier?
- Bâtir la suite : amorcer le processus de la place des habitants dans l'évaluation permanente (quels espaces? Quels outils? ). Comment cela peut-il être mis en place spécifiquement sur les territoires en tenant compte des contraintes, des envies, et des possibles?
  - Proposition de travailler sur l'évaluation de ce qui a bougé/aura bougé pour le réseau des centres sociaux, lié à ce travail engagé avec le CG, lors de la prochaine AG de la FACS (11/04/15). Cette proposition devra être discutée en bureau et en CA lorsqu'elle sera un peu plus avancée.

## CONTRIBUER AU BIEN VIEILLIR ET A L'IMPLICATION DES SENIORS DANS LA CITE

Ce chantier est un des axes du projet fédéral. Nous pouvons remarquer que 2014 a vu la concrétisation du travail amorcé en toute fin de 2013 et le conventionnement de deux nouveaux territoires avec la CARSAT en Ardèche qui rejoignent ainsi le territoire de saint Agrève. Sur ces deux territoires ce sont à chaque fois deux centres qui sont associés pour animer le projet : Le Pouzin et Privas sur un territoire qui couvre Privas, Chomérac et Le Pouzin ; et Valgorge et Les Vans sur un territoire qui couvre les deux communautés de communes.

Nous avons été sollicités pour participer au comité de pilotage de l'action sur le projet porté par le Pouzin-Privas, auquel nous avons été remplacé par le délégué de l'Uracs qui portait le chantier régional en 2014.

On perçoit sur ce chantier de belles avancées en 2014 dans nos relations avec les acteurs du département. Notons par exemple que nous avons été :

- Destinataire de l'appel à projet « rompre l'isolement des personnes en perte d'autonomie » pour le relayer auprès des centres concernés par ce travail;
- Invités à participer à une journée de travail sur le bien vieillir organisé par le CODERPA et le Département
- Associés à un groupe de travail sur le transport des personnes à mobilité réduite

Par ailleurs le centre social ASA a bénéficié d'un soutien financier pour mettre en oeuvre dans le cadre de ses ateliers informatiques, un accompagnement des seniors vers le site d'auto évaluation d'autonomie de la CARSAT (soutien renouvelé sur 2015).

### ➤ JOURNEE REGIONALE DU 25 NOVEMBRE

Le 25 novembre, sur invitation du groupe de pilotage régional du chantier (dont fait partie la fédération ardéchoise), nous avons organisé un temps de travail pour tous les centres mettant en oeuvre un projet de DSL et bien vieillir dans le cadre d'un conventionnement avec CARSAT de Rhône-Alpes (Caisse Retraite Santé Au Travail). Les 3 territoires ardéchois étaient présents à cette rencontre (centres sociaux de Valgorge, le Pouzin et Privas, Saint Agrève) avec des participants professionnels, élus associatifs et bénévoles et la vice-présidente du CCAS de Privas.

A l'issue de cette journée le groupe ardéchois a mis en avant :

- Sa volonté de relancer du travail inter centres en Ardèche et de ne pas s'appuyer uniquement sur la dynamique régionale pour du partage d'expériences et de projets
  - La nécessité pour la fédération d'accompagner le dialogue avec les acteurs, de participer aux comités de pilotage lorsqu'il y en a, d'œuvrer à la reconnaissance institutionnelle du travail des centres
  - De dresser un état des lieux de l'avancée du projet tant sur le plan local que départemental, afin d'en mesurer la plus-value à la fois pour les publics, pour les territoires et pour les centres
- 2015 devrait être une belle année pour faire progresser cet axe de notre projet fédéral puisque nous aurons, au cours du premier semestre 2015, une stagiaire en master 2.**

Sur le plan régional, ce sont 25 projets qui sont mis en oeuvre par des centres sociaux en 2015 et qui sont soutenus par la CARSAT. Depuis 4 ans le soutien de la CARSAT à la mise en oeuvre des projets des centres est ainsi passé de 5000 euros à 22500 en Ardèche et de 30000 à 187500 sur la région.

Pour 2015 l'URACS sera aussi soutenue dans la mise en oeuvre de sa mission d'ingénierie pour la première fois. Tout ce travail est le fruit de ce que nous avons initié il y a 5 ans avec notre voyage d'étude en Dordogne, à la rencontre des centres sociaux et de leur savoir-faire en terme d'accompagnement du bien vieillir sur leur territoire, puis d'une dynamique régionale à laquelle la fédération ardéchoise a largement contribué.

## JEUNES ADULTES EN RHONE ALPES

Nous avons poursuivi notre implication forte dans la recherche-action engagée par l'Uracs. La déléguée adjointe a accompagné les 6 centres sociaux inscrits dans ce travail (3 Annonay, le Teil, Acalj-Seibel Aubenas et le Pouzin).

La recherche actions se poursuivra en 2015, et dans ce cadre nous pouvons noter une sollicitation du pays de l'Ardèche méridionale pour accompagner un processus de dialogue entre des jeunes et des élus qui va associer les centres sociaux de ce territoire à ce travail.

En 2014 :

- 3 journées régionales de regroupement pour creuser la question des jeunes adultes sur les territoires, pour aborder le processus d'accompagnement des collectifs de jeunes dans une visée émancipatrice, pour croiser les pratiques, pour tester des méthodes d'écoute.
- Un point des avancées de la recherche-action jeunes adultes effectué par les participants lors des commissions enfance/jeunesse du réseau
- Un accompagnement de chaque centre effectué par la déléguée adjointe à leur demande

### RAPPEL : RECHERCHE ACTION JEUNES ADULTES

**« Comment les centres sociaux peuvent-ils accompagner des jeunes adultes à agir sur des questions sociales qui les concernent ? »** démarrage 12 novembre 2013 – clôture décembre 2015

Participation de la FACS et participation des centres sociaux d'Annonay, du Pouzin, du Teil, d'Aubenas (ACALJ-SEIBEL)

### **Une recherche-action qui vise à :**

- Outiller les centres sociaux dans leurs capacités à accompagner des jeunes adultes sur leurs territoires (conseil d'administration ou instance de pilotage, direction, animateurs) ...
- ou ... comment faire avec des jeunes adultes dans une optique d'émancipation ?
- Identifier – pour des jeunes adultes – des conditions favorables à l'avancée de questions sociales qui les concernent sur leur territoire ... ou ... comment faire pour que des jeunes adultes puissent agir sur des situations subies ?

### **Ce que la recherche-action va produire :**

- Pour chaque centre social impliqué : une compréhension des situations vécues par les jeunes adultes sur le territoire / une capacité d'analyse / des outils d'interventions pour travailler avec des jeunes adultes
- Pour les groupes de jeunes adultes : une compréhension des situations vécues / une capacité d'analyse / des outils d'intervention pour agir dans l'espace public et faire évoluer les situations vécues (avec le soutien du centre social)

Pour l'ensemble des centres sociaux : des éléments de compréhension des questions sociales, des éléments d'analyse et des outils d'intervention à travers des temps forts tout au long de la recherche-action et un livret final qui reprendra des éléments et outils à transférer / partager / mutualiser

## ANIMATION DU RESEAU

### COMMISSIONS DE PAIRS

Les commissions de pairs font partie des outils dont s'est dotée la fédération pour animer le réseau, créer de la culture commune et du projet partagé.

### ➤ COMITE DES DIRECTEURS

Le comité des directeurs s'est réuni 4 fois en séance plénière en 2014. Par ailleurs nous avons eu plusieurs temps de travail en plus petits groupes ainsi que notre séminaire annuel (2,5 jours-cf ci-dessous).

Les comités de directeurs sont à la fois un lieu de travail où l'on discute de stratégie, d'axes politiques, de vigilance/veille, de projets innovants menés dans les centres. Il est aussi vécu par les directeurs comme l'espace de ressourcement, de travail collaboratif avec les collègues pour aborder les problèmes qui se posent dans les structures (tant au niveau des financements que de la gestion des ressources humaine, en passant par la gestion des locaux et le partenariat local).

### ➤ SEMINAIRE DES DIRECTEURS

Cette formation des directeurs a été pensée pour permettre à chacun de prendre conscience, à son niveau, **des enjeux démocratiques, de la gouvernance associative, de la place des habitants dans les centres sociaux** en cours à la fois au sein du centre social, mais aussi plus globalement sur le territoire. Il s'est agi de faciliter la prise de conscience des directeurs ardéchois autour des questions inhérentes à la démocratie au quotidien par l'échange d'expériences, l'écoute de témoignages, la mise en débat d'idées politiques, et l'acquisition de savoirs.

**Nombre de personnes présentes** : 13 (1 délégué fédéral, 9 directeurs, 3 coordinateurs)

**Date du séminaire** : 16/17/18 avril 2014

**Intervenant** : Jo SPIEGEL, maire de Kingersheim depuis 1989, conseiller général du canton de Wittenheim, Président délégué de Mulhouse Alsace Agglomération.

### A. La Démocratie en question

Concepts, questionnements, analyse de la situation globale.

### B. Les expériences et les projets des participants

Partage des expériences mises en oeuvre dans les centres. Cet exercice a permis à la fois d'échanger sur ce qui se fait sur le territoire par les acteurs du réseau (souvent mal connu de tous), d'éclairer les propos et les thématiques des journées, de décortiquer des processus, de travailler sur la résolution de problèmes

- Comment réinventer la gouvernance des centres sociaux ?
- Quelle place pour les jeunes dans les instances de décision ?
- Quelle représentativité de toutes les populations dans les conseils d'administration ?
- Comment accompagner les habitants pour participer activement aux instances de décisions ?

### C. Des témoignages de « possibles expérimentés »

**1. Réinventer la démocratie : Rencontre avec les élus et le conseil des sages de Saillans.** 5 personnes (3 élus et 2 personnes du conseil des sages) sont venues partager avec les directeurs leur expérience autour des élections municipales 2014 dans leur village de 1200 habitants (Drôme).

**2. L'expérience des Amanins et de l'école Colibri** Présentation/débat autour du projet de la structure qui accueillait le séminaire. Quelle gouvernance entre association, société et école ?

**3. Des apports (expériences, éléments de recherche) de Jo SPIEGEL** facilitant la prise de recul et la mise en débat «d'idées politiques ». Il s'agit d'agiter les cerveaux, d'ébranler les contradictions des uns et des autres, de mettre à jour les paradoxes, de faire naître des envies collectives.

Durant toute la durée du séminaire, Jo SPIEGEL a interagi avec les stagiaires. Un temps fort lui a été consacré le matin du 2eme jour, pour qu'il puisse expliquer longuement, et dans le détail les éléments de renouvellement démocratique qu'il expérimente sur sa commune.

Jo SPIEGEL s'est aussi rendu disponible, y compris sur les temps informels de convivialité pour répondre aux interrogations des participants et partager sa vision politique de la société.

#### **4. Construction collective d'un processus avec un partenaire institutionnel : le Conseil Général de l'Ardèche**

**Quelle place peut et/ou doit avoir le CS sur son territoire afin d'accompagner les habitants dans leur organisation collective, afin de peser sur les politiques publiques?**

Travail avec Didier BELIN (assistant du DGA du Conseil Général 07) et Nadine CONDEMINE (responsable du service Action Sociale du Conseil Général 07).

Le centre social comme espace intermédiaire de dialogue:

- Travail autour des nouveaux schémas sociaux du Conseil Général de l'Ardèche et de la place que pourraient prendre les habitants dans l'animation, le suivi, l'évaluation de ceux-ci.
- Comprendre les enjeux, inventer de nouveaux modes d'implication des habitants dans les politiques publiques.

**Cette formation a permis d'interroger, de questionner, de travailler la question de la démocratie au regard des projets des centres, et des fonctionnements en cours.**

**Loin d'être anodine, cette thématique est au cœur d'un changement de paradigme dans la place qui est faite aux citoyens sur les territoires, dans la capacité à renouveler les formes démocratiques et la gouvernance des centres sociaux.**

#### ➤ **COMMISSION REFERENTS FAMILLE/ACTIONS COLLECTIVES**

5 journées. 15 à 20 personnes présentes en moyenne. On note une fréquentation assidue des commissions famille. Globalement, tous les centres sociaux du réseau sont représentés.

Ces commissions de pairs permettent de s'enrichir, de se former, de créer des passerelles entre les centres, de favoriser l'envie de croiser les pratiques et de travailler ensemble.

Les thématiques abordées en 2014 :

- Les outils d'animation de réunion
- L'écoute de territoire : écoute large/écoute orientée
- Santé et addiction : intervention de Benoit LEOUZON (éducation santé Rhône Alpes)
- Décision et priorisation : outils
- Formation «La double écoute : comment s'écouter soi, comment s'écouter l'autre » avec Laetitia De SCHOUTETTE

Sur demande des participants, un temps est consacré à la mise en pratique d'outils d'animation de réunion directement liés à des situations à venir. EX : animation d'une séance de travail lors de la journée centres sociaux / Unité Territoriale (au Teil).

➤ **COMMISSION ENFANCE/JEUNESSE**

5 journées à destination des animateurs enfance/jeunesse (environ 12 personnes en moyenne) + ½ journée de regroupement pour la préparation des malles pédagogiques et logistiques (séjours FACS) + 1 jours de préparation (animateurs ados) + 2 jours de préparation/formation (animateurs enfance).

Les commissions sont vécues comme un temps de recul, de partage d'expérience, de construction de projets transversaux, de partage d'information et de débat sur des questions de société. Pour certains, ces regroupement sont le moyen de créer du lien, de rompre l'isolement professionnel (lié essentiellement au fait d'être animateur au sein d'une toute petite structure).

Les thématiques abordées lors des commissions 2014 :

- Préparation/suivi/bilan des séjours FACS (ados + enfants)
- le recrutement des animateurs (demi-journée en partenariat avec le collectif des accueils de loisirs sud ardèche)
- l'écoute de territoire : écoute large, écoute orientée
- Santé et addiction : intervention de Benoit Léouzon (éducation santé Rhône Alpes)

➤ **COMMISSION ACCUEIL**

Nombre de commissions mises en place : 5

Nombre de personnes présentes : 12 en moyenne

***Paroles d'animatrices d'accueil (07/10/14) : « échanger sur les missions, expériences, pratiques » « se rencontrer – mettre un visage sur des noms » « sortir de nos murs » « prendre du recul » « partager les difficultés et sortir de la solitude » « se remotiver » « se faire une journée plaisir » « se former / pouvoir partager une journée avec un intervenant » « repartir avec des outils » « connaître de fonctionnement des autres centres sociaux » « faire remonter au réseau la « température » (positionnement et besoins) » « on se sent exister comme des professionnels de l'accueil (valorisation, création d'une identité commune) » « ouvrir des débats » « mettre en commun des infos » « faire remonter (au réseau, à la FACS) notre vision du territoire (problématiques sociales, acteurs, richesses) »***

Ce qui a été abordé lors des commissions 2014 :

- Travail autour de documents « support » : la Charte Accueil
- Création d'outils (évaluer la fonction accueil, l'écoute de territoire, un centre social : C'est quoi ?)
- Formation «La double écoute : comment s'écouter soi, comment s'écouter l'autre » avec Laetitia De Schoutette
- Analyse de pratique

## PROJETS PARTAGES

### ➤ MINI SEJOURS FACS

#### Séjours été enfants – jeunesse et weekend familles

Cette année, tous les séjours ont eu lieu, sous tentes, sur le même site : le camping « La Marette » à Joannas (07). Cette décision fait suite au bilan effectué avec les responsables enfance/jeunesse des différents centres sociaux participant en 2013.

Les séjours ont lieu du 07 juillet au 01 août 2014 :

- 3 séjours à destination des enfants 7-11 ans. (99 enfants)
- 1 séjour à destination des adolescents 12-15 ans. (26 ados)
- 3 weekends famille. (38 personnes)
- 9 centres sociaux impliqués

(Nouveauté : il est à noter la participation du CS alcalj/seibel pour les séjours enfance, et la participation du CS 3 rivières et du Pouzin pour les weekends famille)

La pédagogie des camps facs est identique aux années antérieures : apprentissage de la solidarité, de l'autonomie. L'accent est mis en 2014 sur les outils de choix (démocratie et évaluation) développés par les enfants en fonction de leurs besoins et leurs envies.

Le fil rouge de chaque semaine est l'intervention de l'association « Trames Ordinaires » qui anime des ateliers artistiques autour de la découverte de la photographie pour tous les enfants/ados des séjours (avec la création d'un livret type album photo pour chaque enfant)

Economiquement nous sommes proches de l'équilibre grâce à une bonne maîtrise des charges certes, mais surtout grâce à un taux de fréquentation proche de 100%.

Ce type de projet est donc un terrain propice pour semer des « graines de citoyens ». Que ce soit dans l'organisation du temps et des lieux, dans la valorisation de l'autonomie et de la responsabilité, dans le respect de l'enfant, du groupe et de l'environnement : tout choix éducatif porte en lui des valeurs et une conception de la vie en société.

Nous favorisons la participation active de l'enfant à la réussite de ses vacances : Il s'agit de faire en sorte que l'enfant puisse mener à bien des projets, soit accompagné pour le faire par des animateurs formés et conscient de l'intérêt d'une telle démarche, afin de pouvoir demain, maîtriser l'organisation de ses loisirs et donc être, un acteur responsable, capable de faire des choix.

### ➤ WEEK-END FAMILLE FACS

En 2014, la FACS a réaffirmé la possibilité pour les centres sociaux de s'investir dans la mise en place d'un projet « week-end en famille », pendant le mois de juillet, en bénéficiant de l'infrastructure organisée pour les séjours FACS enfants/ados.

4 centres sociaux (Annonay, Beauchastel, Tournon, Le Pouzin) ont trouvé pertinent, par rapport à leur public et aux enjeux de leur territoire, de construire ce projet.

Les référents famille ont travaillé, lors des commissions, afin de définir ensemble la finalité d'un tel projet, les objectifs éducatifs et les méthodes pédagogiques. L'organisation logistique et technique s'est effectuée sur d'autres temps non organisés par la FACS.

On note une vraie demande des familles de pouvoir partir à proximité de leur lieu d'habitation, sur un temps court, où la logistique est prise en charge.

Il s'agit pour les animateurs de favoriser le départ en vacances des familles qui ne partent pas par leur propre moyen (pour des raisons financières ou culturelles). Ces weekend en famille sont souvent la première étape à un départ en vacances plus long l'année d'après.

Le bilan fait ressortir que les familles ont eu réellement l'impression de vivre un temps de répit en dehors de toute contrainte du quotidien, de construire d'autres liens avec leurs enfants, d'être en capacité de tisser des liens avec des personnes extérieures à leur cercle de connaissance habituel.

Les animateurs sont satisfaits d'avoir eu l'occasion de vivre un projet avec d'autres centres sociaux, dans une logique de renforcement du partenariat, de confrontation d'expériences, d'échanges de pratiques.

### ➤ **ASLL POSITIONNEMENT DE LA FEDERATION EN APPUI A 8 CENTRES SOCIAUX SUR LE NOUVEAU MARCHE PUBLIC 2015-2017.**

**Rappel de la situation :** Depuis de nombreuses années la fédération et 8 centres sociaux sont engagés conjointement avec le conseil général dans la mise en œuvre d'un accompagnement social au logement ASLL au travers d'un marché public. Le marché public avait été prolongé d'une année en 2014. Il a été remis en appel d'offre avant la fin de l'année pour les trois prochaines années.

Depuis juillet 2014 nous avons organisé plusieurs rencontres avec les centres pour faire le point sur leur futur positionnement et construire notre candidature. Vont poursuivre l'aventure Tournon, Le Pouzin, Saint Agrève, Valgorge et les centres sociaux d'Annonay et Le Teil qui devrait prendre le relais de Villeneuve de Berg qui arrête ce travail.

Nous avons entre autre décidé de tenter de mieux attribuer les mesures entre les acteurs afin que les flux (que nous ne maîtrisons pas, ne viennent pas trop perturber les autres actions animées par les CESF) et convenu de poursuivre le travail dans le cadre d'un groupement solidaire avec la fédération comme mandataire.

L'élaboration de notre dossier de candidature a nécessité un travail important de la fédération mais il a aussi mobilisé les centres :

Les conseillères ont toutes contribué (par la description de leur travail, par l'enrichissement progressif du document) à construire des modalités d'intervention qui donnent du sens à notre engagement dans ce marché et qualifient leurs interventions.

Les équipes de bénévoles et de directions des centres se sont aussi largement mobilisées pour que les documents arrivent signés dans les délais, évitant de faire moult kilomètres pour une signature.

Les directions pour leur relecture attentive des documents.

Depuis la fin 2014 nous savons que notre offre a été retenue, nous aurons donc pour les trois ans à venir ce travail d'accompagnement des personnes en difficultés de logement. Cette action devrait aussi nous permettre de contribuer à la mise en œuvre des orientations politiques de notre projet fédéral et de contribuer à la réduction des difficultés d'accès et/ou de maintien dans le logement e personnes en situation de précarité économique.

Nous avons préalablement obtenu l'agrément de la part des services de l'Etat (DDCSPP) qui va nous permettre de poursuivre notre travail d'accompagnement social dans le logement. Cet agrément était devenu obligatoire.



## L'ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES

### ➤ ACCOMPAGNEMENT DE LA MAISON DE QUARTIER DE PONT D'AUBENAS... VERS UN PROJET DE CENTRE SOCIAL

La ville d'Aubenas a souhaité travailler avec la FACS, en collaboration avec la CAF, pour accompagner la démarche visant à faciliter le passage d'une structure d'animation locale (Maison de quartier de Pont d'Aubenas) vers la construction d'un centre social.

La FACS, par le biais de la déléguée adjointe, a accompagné l'équipe de la Maison de Quartier dans toutes les étapes de l'élaboration du projet social :

- Etapes et le calendrier des phases de travail
- Présence à la présentation du diagnostic, aux comités de pilotage, à la présentation du projet social
- Partage d'outils
- Points de vigilance en termes de gouvernance, de posture
- Rapprochement avec d'autres centres sociaux du réseau afin de dialoguer autour des pratiques de gouvernance CCAS

La Maison de quartier de Pont d'Aubenas a finalisé son projet social et l'a présenté officiellement à la CAF et aux partenaires le 28 novembre. Le projet devrait être agréé par la CAF en toute fin d'année ou début d'année 2015 pour une année reconductible, puis en 2017 un agrément de 4 ans qui rejoindra celui des centres sociaux en route.

Ce nouveau centre social sera porté et géré par le CCAS de la mairie d'Aubenas. Il travaillera en partenariat avec les deux autres centres sociaux du territoire, le CS ASA et le CS acalj-seibel.

Pour information, les trois orientations du projet social sont :

- Développer l'écoute, la participation des habitants et la démocratie locale
- Agir pour un « mieux-vivre » ensemble
- Evaluer les perspectives du développement social local sur les quartiers Ponson-Moulon et Saint Pierre

Les membres de la ville et de la direction ont souhaité rencontrer la FACS pour formaliser leur souhait d'adhérer au mouvement des centres sociaux et rejoindre le réseau.

Le réseau devrait donc compter 17 centres sociaux en 2015, tous adhérents à la fédération.

### ➤ ACCOMPAGNEMENT DE LA TRIBU

L'association « La tribu » à Alboussière est une association qui, avec l'appui de la CAF, souhaite étendre son action dans un champ plus large que l'animation enfance – jeunesse et mettre en œuvre sur le territoire de l'ancienne communauté de commune un projet d'animation globale et solliciter auprès de la CAF un agrément « Espace de Vie Sociale ».

Nous les avons rencontrés il y a trois ans avec la CAF, mais à l'époque le projet n'était pas mûr. Nous avons eu deux temps de travail avec eux cette année sur leur projet et participé (avec la CAF) à une présentation de celui-ci aux élus des communes concernés. Celle-ci n'a pas permis d'obtenir un soutien franc et massif des collectivités locales concernées qui ont souhaité prendre un peu de temps mais il a néanmoins permis de prendre date pour la suite et d'en préciser les prochaines étapes

## ➤ **APPUI SPECIFIQUE AUX CENTRES SOCIAUX D'ANNONAY**

**LA SITUATION DES CENTRES SOCIAUX D'ANNONAY et leurs relations avec la fédération ont largement évolué au cours de l'année**, mais elles ont été à certains moments plus que tendues. L'appui de la fédération à l'association n'a pas été un long fleuve tranquille et nécessite encore aujourd'hui un investissement important du délégué (et du président). **C'est pourquoi il nous est apparu important de prendre le temps de la présentation de la situation et du travail réalisé dans ce rapport d'activité.**

**Rappel du contexte :** Les relations entre les centres sociaux annonéens et la fédération étaient complexes depuis de nombreuses années et s'exerçaient depuis 6 ans principalement dans le cadre d'un devoir d'intervention fédéral.

En 2012 et 2013 nous avons pu noter des difficultés multiples qui allaient croissantes dont des relations tendues avec les partenaires financiers et un conflit entre la présidente et le directeur.

Début janvier 2014 la crise s'ouvre sur deux plans : avec la fédération (remise en cause du délégué) et avec les partenaires.

Depuis cette date, la fédération a continué d'œuvrer pour que la crise trouve un dénouement au bénéfice d'un projet association de centre social à Annonay. Nous avons proposé un premier tiers dans le dialogue en la personne du délégué général de la FCSF, puis un travail d'analyse de la situation et du jeu des acteurs par un consultant. A la suite de la remise de son rapport, le consultant a animé un temps de travail entre le bureau de la fédération et celui des CSX. Mais la mise en œuvre d'actions significatives de changement ne se fait pas faute d'accord entre les acteurs internes à l'association des CSX d'Annonay.

En mai 2014, le président de la CAF, lors de l'AG de la fédération annonce que la Caisse a des difficultés avec un centre, et que l'ensemble des partenaires financeurs ont décidé de mettre fin à la situation. La semaine qui suit, un courrier arrive aux CSX signé du sous-préfet, du député-maire et du président de la CAF. Il y est évoqué très clairement du maintien de l'agrément et des financements sur fonds propre de la CAF, des subventions de la Ville et de celles de l'état.

**Le scénario de sortie de crise :** dans le contexte, et en prenant en compte les dissensions internes au bureau, la fédération cherche à accompagner l'association dans la recherche d'un scénario qui soit acceptable par tous. Ce scénario est assorti de conditions de réalisation dont l'objectif est la recherche du rétablissement de la confiance entre les administrateurs de l'association, entre l'association et ses partenaires, entre l'association et sa fédération.

Celui-ci est construit dans un calendrier en deux périodes et a fait l'objet d'une validation par les deux instances des deux associations, puis par le comité partenarial des centres sociaux d'Annonay auquel il a été présenté.

C'est ce plan qui est aujourd'hui à l'œuvre et se déroule pour le moment selon le scénario validé par l'ensemble des acteurs. L'Assemblée Générale de l'association qui a eu lieu le 19 septembre 2014 a validé le projet de sortie de crise et les administrateurs sortants (dont l'un des co-présidents) ont été réélus, ce qui permet la poursuite du travail engagé. L'élection du bureau par le CA du 25/09 qui a confirmé Carmen et Patrick dans leur fonction de vice-présidence (en l'absence de présidence sur cette période) a aussi permis l'élection d'une trésorière et d'une secrétaire qui rejoint le bureau pour un premier mandat. Les relations avec les partenaires se sont normalisées et les centres ont déménagé de zodiaque (qui va être détruit dans le cadre de l'ANRU) vers l'ancienne école des Perrières qui a été réaménagée.

Les trois coordinatrices ont accepté d'assurer la direction par intérim pour laisser le temps à l'association de réfléchir à son projet associatif et à son organisation future.

Le cahier des charges précisant le contenu de la mission d'accompagnement de l'association dans le travail sur son projet associatif a été validé en fin d'année.

➤ **PARTENARIAT « ACTION COLLECTIVE FAMILLE » - AUBENAS**

Nous avons poursuivi le travail amorcé en 2013 autour de l'action collective famille menée par les trois structures d'animation sociale d'Aubenas. Il s'est agi pour l'essentielle de permettre le dialogue entre professionnels afin faciliter la mise en place de projets transversaux, la résolution de conflits larvés, le partage d'une posture commune.

➤ **ACCOMPAGNEMENT AU FIL DE L'EAU**

Et puis il y a aussi tout ce qui ne peut être quantifié, un appel, une sollicitation d'un centre à l'équipe des salariés de la fédération, mais aussi encore moins repérable ce qui se fait comme soutien entre les centres directement entre eux. Au fil des ans nous pouvons remarquer que la confiance entre acteurs se renforce. De ce fait les centres n'hésitent plus à se téléphoner entre eux, à solliciter un appui d'un collègue.

Facilité par les commissions de pairs, on note que de plus en plus de passerelles se créent entre les animateurs des centres : référents familles/animateurs enfance-jeunesse/accueil/directeurs.

<b>LA FORMATION DES BENEVOLES</b>
-----------------------------------

La fédération a fait de la formation des bénévoles des centres sociaux depuis plusieurs années un axe important de la qualification des acteurs pour qualifier les projets.

En 2014, nous avons conduit ou participé à plusieurs temps de travail que nous pouvons qualifier de formation des bénévoles ;

Deux journées de travail avec les « compagnons » du centre social l'art de liens ; Pourquoi et comment associer les habitants au pilotage/gestion des centres sociaux en gestion directe (ville, CCAS) ? Quelle forme d'association des habitants inventer ? Quels espaces de partage du pouvoir pour les habitants ?

L'université d'été de l'URACS « **UNIVERSITE ÉTÉ (URACS) - Le conflit c'est la vie ! Agir ici et maintenant. En route avec EpoPAIX** » ; voici ce qui en était dit dans sa présentation « *Dans le Yi-king1 chinois, l'hexagramme opposé à celui de la paix est celui de la stagnation. Symboliquement cela indique que la paix n'est pas un absolu, mais une recherche permanente, et que le conflit n'est pas l'opposé de la paix. Une démarche de paix ne vise pas à supprimer le conflit mais à le transformer, « à le rendre fécond » en extrayant toute la richesse qu'offre la confrontation des différences.* « *Le conflit n'a pas bonne presse, on préfère l'éviter, il est quelque chose de pénible à vivre, on aimerait le chasser de notre vie. Mais voilà, le conflit est partout, il s'infiltré dans les interstices, dans nos relations, dans nos projets ; dans ses grandes dimensions, il nous happe et peut nous détruire, ravir nos proches ou nous les aliéner. Qu'allons-nous faire avec le conflit ? Pourrait-on le congédier discrètement ou poliment, et dès lors vivre dans la sérénité, en paix avec nos proches et avec nous-mêmes, en route vers la terre promise ou le nirvana ? » Claude VIRICEL*

Cette université a vu une belle mobilisation de nos centres. En effet la fédération invite jusqu'à deux bénévoles par centres et cette année a vu le nombre d'Ardéchois être multiplié par deux.

Une **formation de nouveaux administrateurs** a bien débuté en fin d'année mais celle-ci n'a pour la première fois pas fonctionné. Le groupe ne s'est jamais formé avec des présences aléatoires et alternatives. Des 15 personnes prévues nous avons vu la présence réelle osciller entre 5 et 3. Les échanges sont de fait réduits et nous avons préféré mettre fin à cette session. A la demande de bénévoles d'Annonay, du Teil et des Vans, nous organiserons au cours du premier semestre 2015 trois journées thématiques sur ces territoires en partenariat avec l'ACEPP.

## LES RELATIONS PARTENARIALES DE LA FEDERATION

L'année 2014 a confirmé la solidité du partenariat avec les institutions départementales. On peut noter principalement ainsi mettre en avant pour 2014 les points suivants :

- L'élaboration du schéma directeur de l'animation sociale sur le département dont la fédération est l'un des trois cosignataires aux côtés de la CAF, du département et de la MSA.
- La mise en place après une année de travail entre le bureau de la fédération et les conseillers techniques de la CAF de la formalisation du processus d'évaluation des projets sociaux
- Le développement des relations avec de nouvelles directions du département dont celle de la Gérontologie (déjà exposées dans le chapitre sur le bien vieillir) et le rapprochement des centres sociaux et des unités territoriales d'action sociales
- Le développement ou le renforcement de nouvelles collaborations institutionnelles avec les EPCI, les pays

### ➤ LE SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS)

**Rappel du cadre :** La circulaire de Juin 2012 pose comme principe que la CAF développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels et que (...) la CAF établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires. (...) Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux, la politique d'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale du territoire départemental. C'est pourquoi chaque Caf devra élaborer un schéma directeur de l'animation de la vie sociale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, établi selon un format adapté au contexte local, sera organisé autour d'un état des lieux et des perspectives d'évolutions souhaitables (...)

Dans cette perspective, la Caf veillera à mettre en place une instance de coordination départementale ou inscrira cette mobilisation dans des instances existantes, sous réserve qu'elles aient une vocation départementale (ex : comité de pilotage des conventions territoriales globales départementales).

**En Ardèche** (et c'est un des rares départements à l'avoir envisagé comme cela) la CAF a proposé que son élaboration et son animation soient le fait des 4 partenaires de la convention CAF-CG-MSA et FACS. C'est pourquoi cela s'est travaillé au sein des comités de pilotage et comités techniques de la convention en 2013 et 2014.

**En fin d'année 2014**, le schéma directeur de l'animation de la vie sociale est aujourd'hui validé par l'ensemble des partenaires et sera signé en début de l'année 2015.

Avant que la fédération ne s'engage par la signature de son président **ce schéma a fait l'objet de deux temps forts d'appropriation et de débat dans le réseau fédéral** : une rencontre réseau (CA + direction et présidence des centres qui ne sont pas au CA de la fédération), puis d'un travail en conseil d'administration. Ces deux temps de travail ont permis de construire la position de la fédération, (texte en annexe au rapport d'activités) mais aussi de partager avec l'ensemble du réseau les risques potentiels et valider une vigilance commune.

Nous pouvons mettre en avant plusieurs points qui nous semblent importants et qui nous permettent de nous engager pleinement :

- **La visée politique de ce schéma mise en avant dans son préambule :**
- **La reconnaissance de la fédération comme un partenaire et de son projet politique**
- **La reconnaissance du cœur de métier des centres sociaux par le département**

Par ailleurs il crée les conditions d'un développement des centres sociaux et de leurs relations partenariales avec les acteurs institutionnels du territoire. Ainsi il est réaffirmé ou créé plusieurs espaces de concertation au niveau du centre et/ou de l'unité territoriale de travail social du département.

- **Les Comités de bassin**

Les comités de bassin sont organisés sur la zone de compétence du centre social (ou de l'association d'animation locale adhérente), ils sont animés par le directeur du centre social (ou de l'association d'animation locale adhérente), ils fédèrent l'ensemble des acteurs locaux (au-delà des signataires de la convention) : commune, communauté de communes (en priorité les coordonnateurs enfance jeunesse), mission locale, établissements scolaires services territorialisés des partenaires départementaux ...

Les comités de bassin ont pour rôle principal de contribuer à l'élaboration du diagnostic et de participer à la construction du projet et d'identifier les évolutions du territoire, de partager les problèmes rencontrés et présenter les évolutions envisagées dans la mise en oeuvre du projet.

Ils ont pour objectif d'accroître l'efficacité des interventions sociales en créant un réseau local de professionnels. Ils se réunissent une fois par an (au premier trimestre) et deux fois l'année de renouvellement du projet. Le secrétariat des comités de bassin et l'animation du comité sont assurés par le centre social, qui est à l'initiative de ces rencontres.

- **Comité de concertation :**

Un comité de concertation est organisé par Unité territoriale, sur l'ensemble du département, il est Co-animé par un technicien et /ou cadre responsable des organismes de protection sociale et le délégué de la FACS. Il regroupe l'ensemble des signataires de la convention, le(s) conseiller(s) technique en développement social territorial de la CAF, les responsables des unités territoriales du Conseil Général, et les directeurs de centres.

Le comité de concertation a pour objectifs principaux de repérer les besoins et les problématiques des territoires non pourvus d'équipements sociaux, d'identifier et partager les problèmes rencontrés par les équipements existants, de rechercher la mise en cohérence avec les politiques territoriales des EPCI, de contribuer à la commission d'agrément. Le comité de concertation favorise la rencontre, le partage et l'échange autour des politiques institutionnelles et permet d'identifier les cohérences à développer.

➤ **EVALUATION PROJET SOCIAUX**

Un important travail avait mobilisé le bureau fédéral et les délégués en 2013 avec les conseillers techniques de la CAF pour partager les projets de la FACS et le projet de service de la CAF, construire une représentation partagée des centres sociaux et un processus d'évaluation à mettre en oeuvre à partir de 2014. Ce qui suit est ce qui a été présenté le 18 février et mis en débat lors d'une rencontre de la CAF avec le réseau des centres.

**Finalité de l'évaluation**

L'évaluation doit contribuer à asseoir les accords politiques/le partenariat institutionnel autour du projet du centre

**Objectifs généraux**

- améliorer/ajuster le projet au regard de son avancée
- asseoir/renforcer/instituer le partenariat politique et structurel (comité de pilotage-pacte de coopération ; convention partenarial)

L'idée est de proposer aux centres sociaux de procéder à une évaluation annuelle lors des assemblées générales (ce qui se fait déjà de manière plus ou moins formalisée). Cette évaluation annuelle permet d'améliorer la qualité des projets et de faire le bilan. Elle représente un processus permanent. L'important est de rappeler que cette évaluation doit avant tout servir au centre social.

Le projet du centre social est un projet partagé et co-construit. Il est le fruit d'un dialogue entre le centre social, les associations, les habitants, les salariés, les partenaires institutionnels et les élus (associatifs ou des collectivités) autour du projet.

L'évaluation est un élément stratégique et politique. Le centre social doit être le pilote du processus. Le but est d'organiser des comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires concernés par le centre social. Il est recommandé qu'un comité technique soit organisé afin de mettre en dialogue les propositions du centre social et le point de vue de la collectivité. Dans certaines situations, l'appui et le positionnement de la FACS et de la CAF peuvent permettre une « médiation », notamment lorsque l'on se trouve dans un risque « d'instrumentalisation » des collectivités dont le financement des centres sociaux est important.

**A la suite de ce temps de travail un groupe de directeurs a travaillé avec la fédération et la CAF à la réalisation d'un petit tableau de bord, photographie d'un état des lieux.**

### ➤ **RELATIONS CSX /UT**

Nous œuvrons depuis plusieurs années à un rapprochement de l'action sociale du département avec les centres sociaux. Cela s'est principalement concrétisé au travers du travail réalisé autour des schémas sociaux mais aussi par un travail d'animation du dialogue entre les centres sociaux et les unités territoriales d'action sociale. Il y a 4 territoires d'organisation du travail de l'action sociale et du pilotage des centres médico sociaux sur le département. Si les centres sociaux avaient peu ou prou construit un travail partenarial avec son CMS de proximité il y avait peu de travail au niveau de l'UT. Nous avons en 2014 animé une première journée de travail sur l'UT sud Est qui a réuni l'ensemble des salariés des CMS et du siège du Conseil général et les salariés des 4 centres sociaux de cette espace territorial. Cette première journée qui a permis de prendre conscience des métiers, des projets et des cadres d'action des uns et des autres. Ce travail permet une plus grande collaboration entre les centres et les acteurs des CMS.

Il devrait se poursuivre sur 2015, en particulier parce que dans le cadre du schéma de développement de l'AVS nous avons donné une place plus importante aux responsables des 4 UT dans l'animation des instances partenariales. Ainsi il est développé un comité de concertation s'organisé par Unité territoriale, sur l'ensemble du département, il est co-animé par un technicien et /ou cadre responsable des organismes de protection sociale et le délégué de la FACS (cf détail dans chapitre sur le schéma AVS de la CAF).

### ➤ **EPCI ET PAYS**

#### ***Tain-Tournon et Ardèche centre***

Nous avons contribué avec les centres sociaux concernés à leur demande, à leur reconnaissance par les intercommunalités en particulier suite à la réforme des périmètres et à l'élargissement de leurs compétences. Ainsi nous pouvons mettre en avant dans le bilan 2014 le travail réalisé sur la communauté de communes Tain –Tournon, qui est doublement emblématique, en ce sens qu'elle est sur deux départements, deux caf, qu'elle comprend deux centres sociaux, tous les deux fédérés.

Mais aussi entrepris un travail avec la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche (CAP-CA), lui aussi emblématique de la réalité de notre réseau puis que se trouvent sur ce territoire les 2 centres en gestion CCAS, les deux centres sociaux MJC et un centre associatif.

#### **Pays de l'Ardèche méridionale et CCDRA centre Ardèche**

Fin 2014, nous avons été sollicités par le Pays de l'Ardèche Méridionale (cf chapitre ci-dessus) et le CCDRA centre Ardèche pour accompagner le processus de mise en dialogue des jeunes du territoire avec les élus.

## ➤ INSTANCES PARTENARIALES

Nous sommes toujours sollicités pour participer à des temps de travail partenariaux, à des comités techniques, des comités de pilotages. C'est pour nous un gage de la reconnaissance de la compétence des acteurs de notre réseau départemental par nos partenaires. En 2013 nous disions dans le rapport d'activités que ne pouvions plus étendre notre action sans courir le risque de la dispersion. Ceci est toujours d'actualité, toutefois la présence plus forte de membres du conseil, et du réseau devrait à moyen terme nous permettre d'assurer nos engagements en partageant plus les représentations.

Ainsi nous participons par exemple à :

Comité technique REAP 07 (CAF 07)

Commission départementale soutien à parentalité (CAF 07)

Comité restreint « réforme des rythmes scolaires » (DDCSPP/CAF/DASEN) et Comité départemental « réforme des rythmes scolaires »

Instances partenariales pour l'insertion(CG)

Comité de concertation pour le fonds d'aide la citoyenneté des jeunes(CG)

Comité de concertation pour le fonds d'aide à l'équipement et à la rénovation des équipements socioculturels(CG)

PLAPD (DDCSPP-CG)

Commission BAFA (DDCSPP DDJS)

Commission agréments JEP (DDCSPP DDJS)

Commission agréments service civique (DDCSPP DDJS)

Collectif des acteurs de la jeunesse du Pays de l'Ardèche Méridionale

### **Focus sur la nouvelle commission de soutien à la parentalité dont la première réunion d'installation s'est tenu en novembre 2014**

La FACS a participé à cette rencontre qui associait une cinquantaine de partenaires institutionnels et associatifs engagés dans les actions de soutien à la parentalité. Il s'agissait lors de cette journée non seulement de lancer la démarche, de mettre en valeur des expériences en cours sur les territoires (dont l'expérience du centre social « l'art des liens de Privas »), de mobiliser les acteurs autour de deux chantiers :

- Mise en place d'un Forum Départemental Parents 07 qui aura lieu le samedi 3 octobre 2015 à Saint-Péray.
- Le « Label Parents 07 » (construction du cahier des charges, etc)

La FACS, dans la mesure des disponibilités des délégués (la référente du chantier parentalité étant Vanessa), est engagée auprès de la CAF pour participer à ces deux chantiers.

## ➤ UNE FEDERATION BIEN ANCRÉE DANS SON RESEAU

La Fédération est membre de la FCSF et de l'URACS. A ce titre elle participe pleinement aux différentes instances de travail :

- Conseil d'administration et Comité des délégués en Rhône-Alpes,
- Conseil des présidents et rencontre des cadres fédéraux à la FCSF

Par ailleurs nous participons aussi activement à des chantiers régionaux et/ou nationaux dont :

- Recherche-action « Jeunes adultes »
- Recherche-action « gouvernance fédérale »
- Groupe de travail « dialogue élus/institutions – citoyens »
- Groupe régional « Lutte contre la pauvreté et pour la dignité »
- Groupe de travail « bien vieillir et DSL »

***Notre vie associative est toujours aussi riche et animée.***

### ➤ **L'ASSEMBLEE GENERALE**

*Elle a réuni 87 personnes dans les nouveaux locaux du centre social ASA qui nous accueillait.*

**Soit 42 mandats présents ou représentés sur 68 possibles (soit 61.76% des mandats possibles présents et ou représentés) répartis de la manière suivante :**

- 27 mandats collège bénévoles sur 46, soit 58.69%
- 11 mandats collège professionnels sur 16, soit 68.75%
- 1 mandat collège institutionnels sur 2, soit 50%
- 3 mandats membres de droit sur 4, soit 75%

**Un seul adhérent n'est pas représenté lors de l'assemblée (soit 93.75% des adhérents présents)**

**Mais aussi 17 administrateurs fédéraux** (qui depuis la réforme de nos statuts ne peuvent plus représenter leur centre lors de l'AG) **et 26 invités venus des centres ou de partenaires et amis.**

Elle fut un joli temps de travail et de dialogue avec le conseil général autour du rôle des centres sociaux pour accompagner la participation des ardéchois dans la mise en œuvre des nouveaux schémas sociaux du conseil général et des suites à donner à ce travail.

Elle fut aussi l'occasion d'un bel investissement collectif des centres sociaux Albenassiens pour préparer une soirée festive et un repas digne de ce nom.

### ➤ **LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

Nous avons tenu 4 conseils en 2014, soit 2 de moins que ce disent nos statuts. En effet compte tenu du contexte exposé dans l'introduction de ce rapport d'activité le début d'année a vu ses conseils annulés.

Avec une moyenne de 18.25 présents (soit 65.17% des administrateurs) ce qui compte tenu d'absences tout à fait justifiées est très honnête comme participation. Par ailleurs si on prend en compte les pouvoirs nous arrivons à 80.35% de présents ou représentés, comparable à l'année précédente (81%).

Nos conseils ont accueilli outre les salariés de la fédération une moyenne de 1 personne en auditrice libre ce qui est en baisse (4 en 2013). Cette légère baisse de l'implication dans la vie fédérale est aussi pointée par le fait que pour la première fois depuis de nombreuses années des postes ne sont pas pourvus au sein du CA fédéral et que des départs en 2013 pour des motifs justes n'ont pas été remplacés. Par ailleurs la crise résultant des difficultés de relations avec les centres sociaux d'Annonay n'a certes pas été des plus propices à un développement de l'implication des bénévoles dans la vie de l'association en début d'année.

La parité hommes/ femmes est toujours réelle, et le rapport bénévoles /professionnels respecte nos statuts

### ➤ **LES BUREAUX**

**Le bureau compte 10 membres tous issus du collège des bénévoles.** Il faut se rappeler qu'à l'issue de l'AG 2013, les professionnels avaient préféré ne plus siéger au sein du bureau de la fédération laissant cet espace aux bénévoles issus des administrateurs des centres sociaux et que cette décision a été renouvelée à la demande du bureau lors de l'AG 2014.

Force est de constater après deux années que cela a effectivement permis aux bénévoles de s'emparer des rênes du pilotage du projet fédéral. Il conviendra toutefois d'être vigilant à ce que cette forme d'organisation ne crée pas de clivage entre les bénévoles et les professionnels, que l'information circule bien et que tous les acteurs fédéraux puissent agir comme ils le souhaitent.



**Il se réunit une fois par mois** sur un temps qui va de trois heures à la journée complète. Il est une des instances du pilotage de la fédération.

Le travail du bureau s'est encore renforcé et dynamisé cette année. Deux faits ont de notre point de vue pu contribuer à cela :

- L'arrêt de travail du délégué général puis son retour à temps partiel , la gestion de la crise avec les centres sociaux d'Annonay qui ont largement obligé les membres du bureau a s'emparer de questions qui étaient jusqu'à ce moment déléguées aux professionnels de la fédération.
- La volonté des administrateurs suite à la crise, d'être plus associés au pilotage de la fédération, validé lors de l'AG 2014 comme un axe de réflexion du bureau pour construire un mode de travail et de pilotage fédéral plus partagé

Ce sont 10 bénévoles venus des centres sociaux d'Ardèche qui mettent leurs compétences, leurs énergies, leurs temps au service du projet fédéral départemental.

#### **Composition du bureau**

**Alain Faucuit, Président** (Président du centre social « Revivre » aux Vans)

**Patrick Roucoux, Vice-président** (Vice-Présidente des centres sociaux et familiaux d'Annonay)

**Françoise Carret, Trésorière** (Trésorière du centre social à Tournon)

**Carmen Gauthier, Secrétaire** (Vice-Présidente des centres sociaux et familiaux d'Annonay))

**Geneviève Souche, Secrétaire-adjointe** (Membre du comité d'usager du centre social « l'Art des liens » à privas)

**Thérèse Clément Montalbano, Membre du bureau** (Administratrice du centre social «ACALJ – Seibel » d'Aubenas)

**Emmanuelle Champion, Membre du bureau** (Administratrice du centre social « Revivre » aux Vans)

**Guillaume Sartre, Membre du bureau** (Administrateur du centre social « Jean-Marc et Josy Dorel » au Pouzin)

**Jean-Claude Hallier** (Administrateur du centre social de Tournon)

**Denis Delas** (Administrateur du centre social « Jean-Marc et Josy Dorel » au Pouzin)

## RAPPORT D'ACTIVITE 2014 ANNEXE N°1

### DELIBRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA SIGNATURE PAR LA FEDERATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AVS

*Le conseil d'administration de la fédération Ardéchoise des centres sociaux, conscient des enjeux et de la transformation de l'organisation de l'action publique en termes d'animation de la vie sociale, s'engage au côté de ses partenaires départementaux dans la mise en œuvre du schéma de développement de l'animation sociale de l'Ardèche. Il s'y engage résolument :*

- *Parce que le **sens politique du projet que met en œuvre ce schéma de développement est en cohérence avec la vision du centre social** qu'il porte, avec les valeurs qu'il défend.*
- *Parce que la **reconnaissance de l'expertise de la population dans le développement des territoires est reconnue** et que les centres sociaux sont repérés comme des lieux de l'expression de cette expertise et de sa mise en débat avec les institutions, élus et décideurs*
- *Parce que cette forme de travail **partenarial reconnaît que la fédération, à côté des institutions signataires**, contribue avec son projet et ses moyens à la mise en œuvre d'une politique publique partagée avec le réseau, dans la finesse d'une adaptation à chaque contexte territorial local*
- *Parce que la place qui est donnée à la **fédération est celle d'un acteur** à part entière et non d'un opérateur.*

*Toutefois il pointe, que comme tout changement celui-ci comporte des points pour lesquels il convient d'être particulièrement vigilants afin, si besoin, de pouvoir réajuster l'action. Parmi ces points nous repérons :*

- *Il nous semble important que les exigences des partenaires ne viennent pas mettre à mal **l'indépendance des associations**. Il est important que la base du dialogue entre les centres et leurs partenaires institutionnels soit le projet social validé par ceux-ci dans le cadre du diagnostic partagé avec eux. La crainte d'une instrumentalisation par un des acteurs institutionnels est toutefois limitée par la mise en place des comités partenariaux autour de chaque projet.*
- ***Le territoire de déploiement du projet d'animation de la vie sociale doit être un territoire désiré par les acteurs du projet.** C'est pourquoi il nous semble important dans un contexte de modification des territoires, de recomposition des espaces de travail, de coopération... que les centres sociaux et espaces de vie sociale soient accompagnés dans la recherche du territoire le plus pertinent pour y mettre en œuvre leur projet (zone de compétence). Par ailleurs il nous semble indispensable de ne pas chercher à réduire l'action du centre à sa zone de compétence, ni à réduire son partenariat à un territoire (zone d'influence, de croisement) le projet du centre se met en œuvre sur des territoires multiples.*
- *Mettre en œuvre une politique publique qui prévoit le développement de nouveaux centres est précieux. Mais pour que celui-ci soit effectif et ne soit pas en concurrence avec l'existant il conviendra d'être attentif à **se doter des moyens de l'ambition**.*
- ***Coordonner des acteurs institutionnels et mutualiser des moyens au service d'un projet est une nécessité au regard des moyens économiques.** Il conviendra dans ce cadre de bien préciser les missions et fonctions des techniciens des institutions signataires du schéma dans leurs fonctions d'accompagnateur des centres sociaux et espaces de vie sociale.*

*Cette vigilance, nous pensons que nous pouvons la partager avec nos partenaires départementaux et que nous pourrions faire un bilan d'étape annuel, avec le réseau des centres en mai ou juin 2015, avant le comité de pilotage de l'AVS.*

➤ Ce schéma, qui est une obligation de la CAF de l'Ardèche via la Convention d'objectif et de gestion entre la CNAF et l'état, va impacter les centres sociaux et la fédération. Il va modifier la place des acteurs, le dialogue interinstitutionnel autour des centres sociaux. Il vise aussi à mieux les appuyer, à renforcer le dialogue avec les partenaires locaux autour du projet des centres et au développement de l'animation de la vie sociale sur le département.

➤ En Ardèche (et c'est un des rares départements à l'avoir envisagé comme cela) la CAF a proposé que son élaboration et son animation soient le fait des 4 partenaires de la convention CAF-CG-MSA et FACS. C'est pourquoi cela s'est travaillé au sein des comités de pilotage et comités techniques de la convention.

